



Le CNTPP est chargé de:

1. Promouvoir, sensibiliser et vulgariser les techniques de production plus propre dans les différentes filières industrielles.

2. Accompagner les entreprises dans leurs démarches de mise en place d'un Système de Management Environnemental «SME» selon le standard international ISO 14001.

3. Assister et soutenir les projets d'investissement dans des technologies de production plus propre.

4. Développer la coopération internationale dans le domaine des technologies de production plus propre.

5. Évaluer le passif environnemental du secteur industriel.

